

Assemblée des propriétaires

ASA « Vivre avec la mer »

10 Août 2024
AZUREVA

Bienvenue à
tous !



Assemblée des propriétaires ASA « Vivre avec la mer »

10 Août 2024

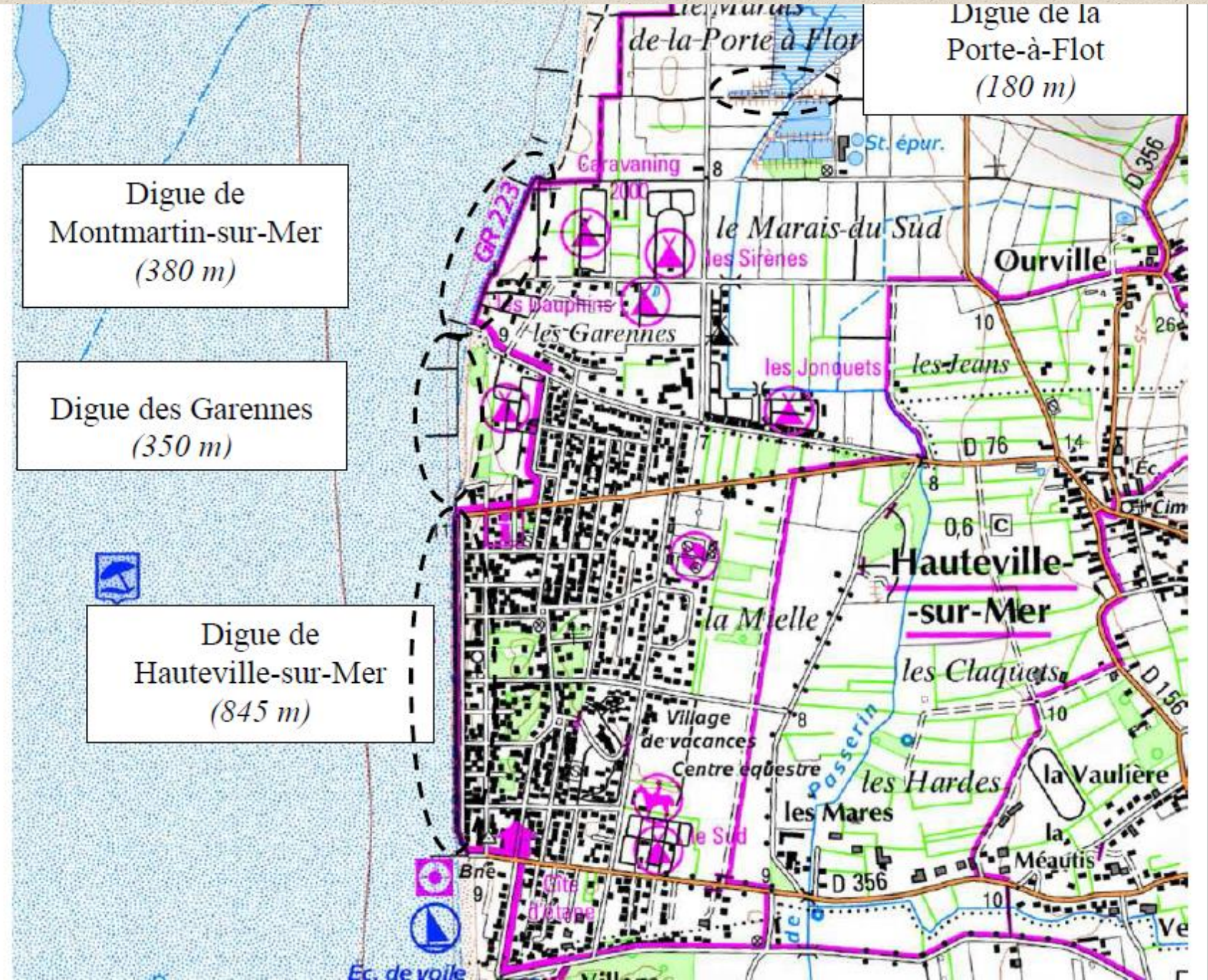
- **9h30 Accueil des participants et du préfet**
- 10h00 Compte rendu de l'Assemblée des Propriétaires du 26 Juillet 2023
- 10h05 Rapport d'activité 2023 et 1^{er} semestre 2024
Et aspects financiers 2023 et 2024
- 10h20 Actualités et Perspectives
- 10h45 Echange avec la salle
- 11h00 Intervention du préfet
- 11h15 Renouvellement des membres du Conseil Syndical
- Points divers



En 2014, les 2 ASA historiques de Montmartin et de Hauteville fusionnent pour créer l'ASA « Vivre avec la mer » pour élargir leur périmètre en s'appuyant sur un territoire à protéger avec des ouvrages de protection..

Périmètre ASA

« Vivre avec la mer »



L'ASA « Vivre avec la mer » a cherché à éclairer des opérations à travers la préfiguration d'un programme d'actions de prévention des inondations (PAPI) et d'un système d'endiguement. Celui-ci a été repris et enrichi par les communautés de communes successives ouvrant à différentes études et consolidations.

En 2024, 10 ans après, l'heure est à la valorisation des fruits des études, des connaissances engrangées, des règlements et responsabilités nouvelles.

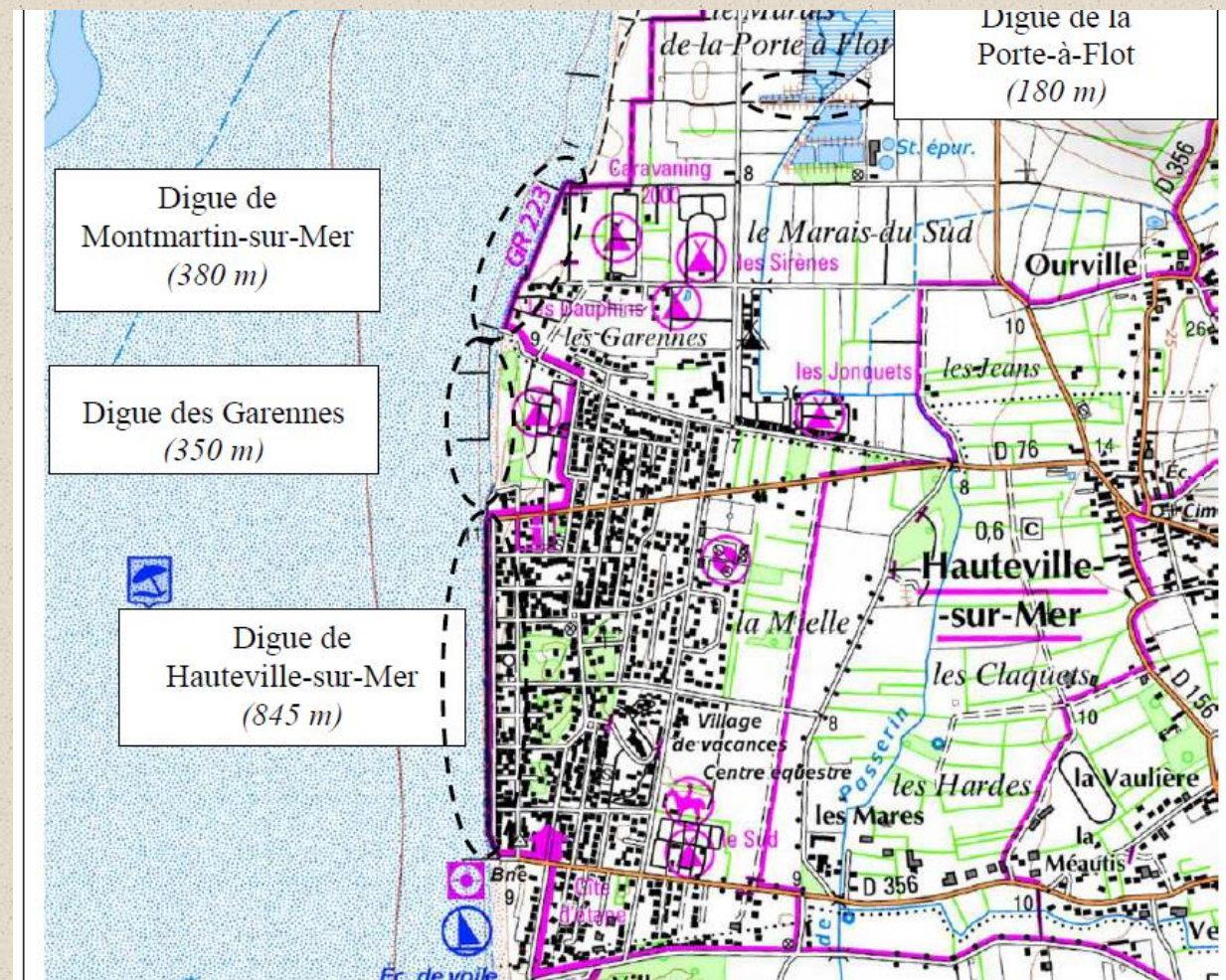
Un cycle opérationnel s'articulant autour d'un système d'endiguement se présente à nous.

Nous sommes enfin arrivés au rendez-vous pour des investissements majeurs nécessaires à notre protection .

- La signature de l'avenant n°1 PAPI du 13 décembre 2023 nous laisse entrevoir une issue notamment à travers l'action 7 .01 intitulée dorénavant *préfiguration et réalisation du système d'endiguement de Montmartin-sur-Mer et Hauteville-sur-Mer* horizon 2026.

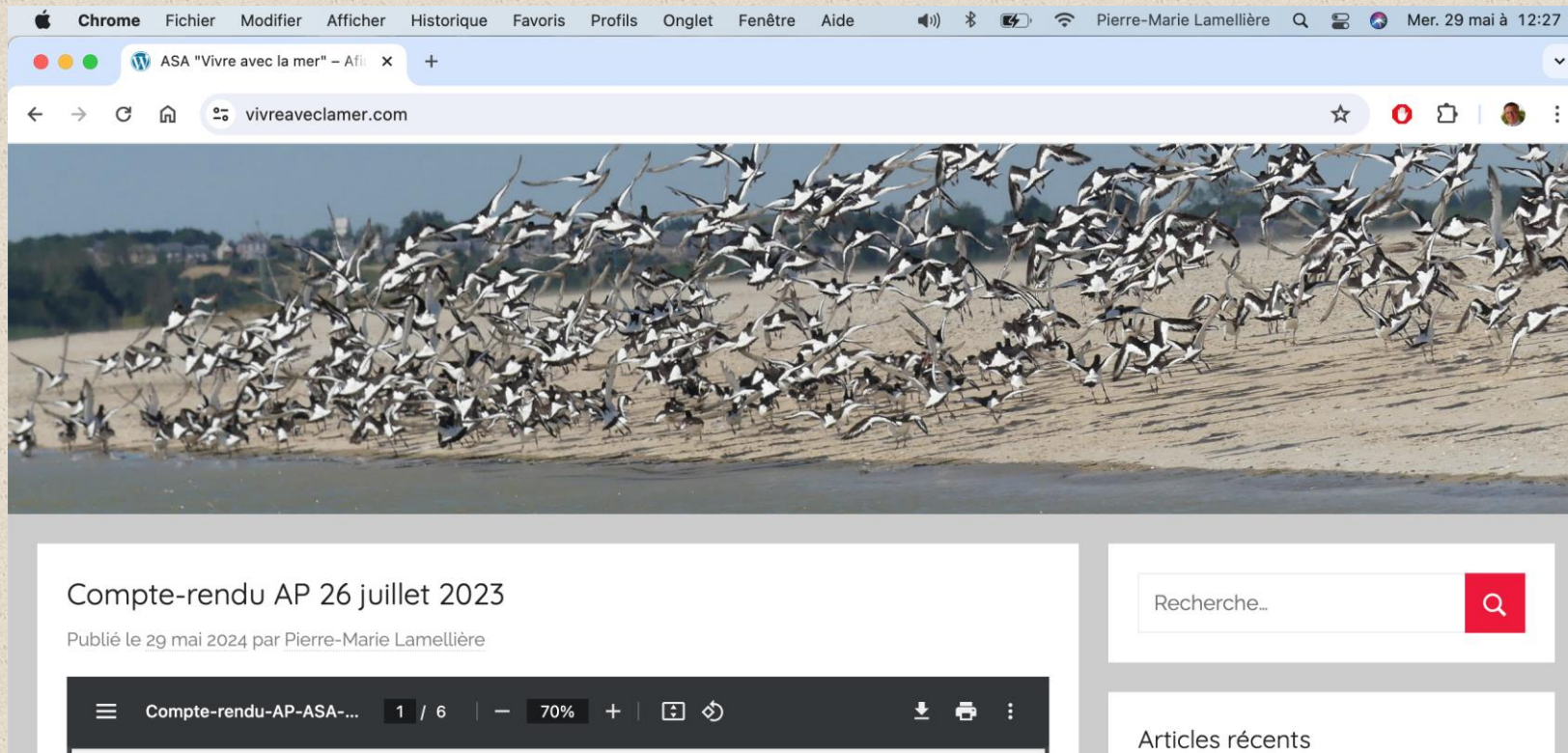
Assemblée des propriétaires ASA « Vivre avec la mer » 10 Août 2024

- Accueil
- **Compte rendu de l'assemblée des propriétaires du 26 Juillet 2023**
- Renouvellement des membres du conseil syndical
- Rapport d'activité 2023 et 1^{er} semestre 2024
- Aspects financiers 2023 et 2024.
- Actualités et Perspectives
- Points divers



COMPTE RENDU de l'assemblée des propriétaires du 26 Juillet 2023.
Il est consultable sur le blog de l'ASA.

<https://vivreaveclamer.com/2024/05/29/compte-rendu-ap-26-juillet-2023/>



The screenshot shows a Chrome browser window with the following details:

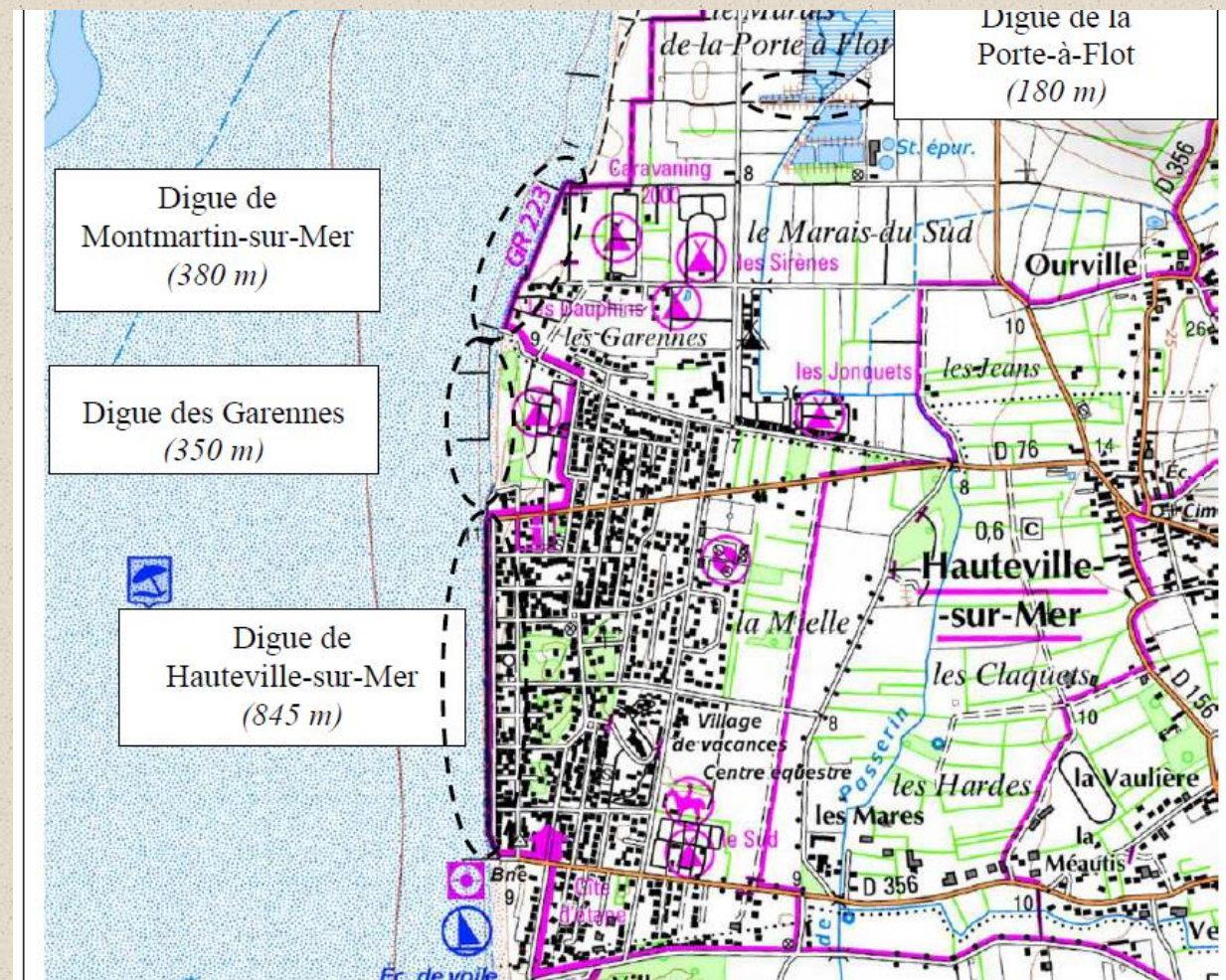
- Address bar: `vivreaveclamer.com`
- Page title: `Compte-rendu AP 26 juillet 2023`
- Author: `Publié le 29 mai 2024 par Pierre-Marie Lamellière`
- Search bar: `Recherche...`
- Page navigation: `1 / 6`, `70%` zoom, and navigation icons.

The main content area features a large photograph of a massive flock of white birds, likely terns, on a sandy beach. The birds are densely packed, with many in flight, creating a dynamic and textured scene. The background shows a clear sky and a distant shoreline with some buildings.

Assemblée des propriétaires ASA « Vivre avec la mer »

10 Août 2024

- Accueil
- Compte rendu de l'assemblée des propriétaires du 26 Juillet 2023
- Renouvellement des membres du conseil syndical
- **Rapport d'activité 2023 et 1^{er} semestre 2024**
- Aspects financiers 2023 et 2024.
- Actualités et Perspectives
- Points divers





PERIODE TRANSITOIRE – POURSUITE DES ACTIONS DES GESTIONNAIRES D'OUVRAGE (ASA-CMB)



- ✓ **Poursuite des obligations** des gestionnaires
- ✓ Réalisation d'un **protocole de gestion durant la période transitoire** suite au déclassement des 4 digues
- ✓ **Surveillance des ouvrages classés** par les gestionnaires d'ouvrage : partenariat CMB-ASA
 - Visites de terrain
 - Localisation des problématiques d'inondation
 - Transmissions d'informations aux communes et habitations concernées par des inondations

Conseil syndical

2023

14 Août

24 Octobre

16 Décembre

2024

27 avril

22 juin

Suivi des tempêtes



Patricia le 2 août 2023.

Ciaran le jeudi 2 novembre 2023.

Louis le jeudi 22 février 2024.

Nelson le jeudi 28 mars 2024.

Pierrick le mardi 28 avril 2024.



GESTION DE CRISE ASA – CMB – COMMUNES CIARAN 28/10/2023



Alerte et gestion de crise



Tourneville-sur-Mer



Hauteville-Plage



Hauteville-Plage



Pont de la Roque – Orval-sur-Sienne



Moulin du Gruel – Orval-sur-Sienne



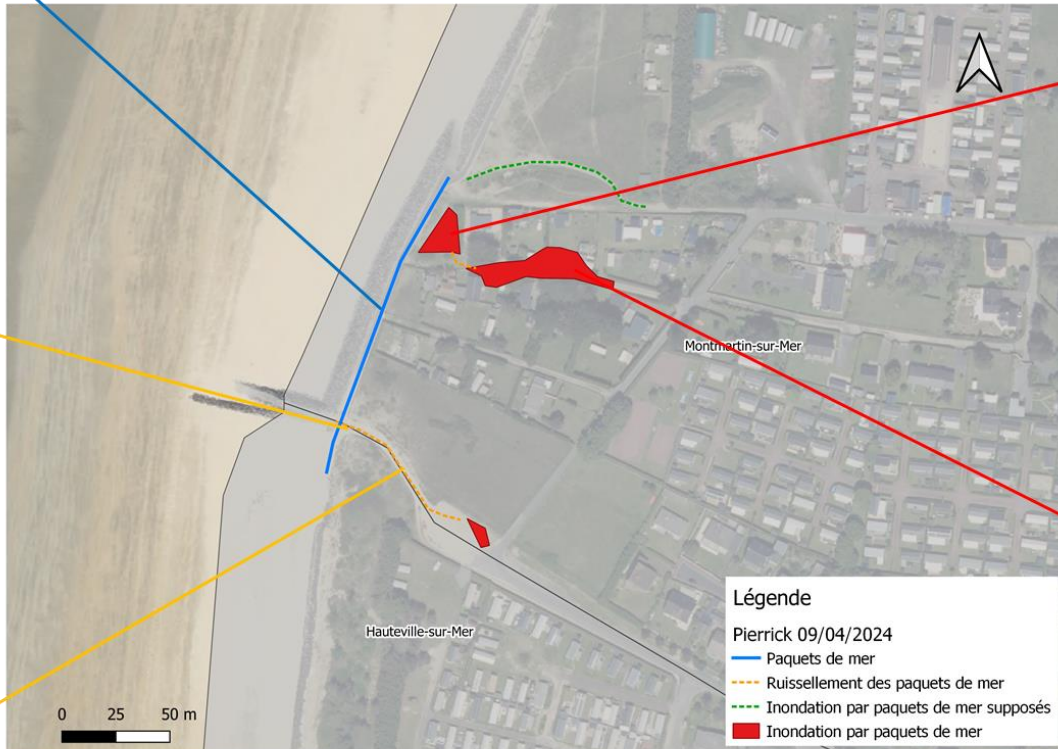


GESTION DE CRISE ASA – CMB – COMMUNES PIERRICK 09-04-2024



Alerte et gestion de crise

Secteur de Montmartin-sur-Mer



*Effets des tempêtes
de la digue de MM/M
jusqu'à la Pointe*



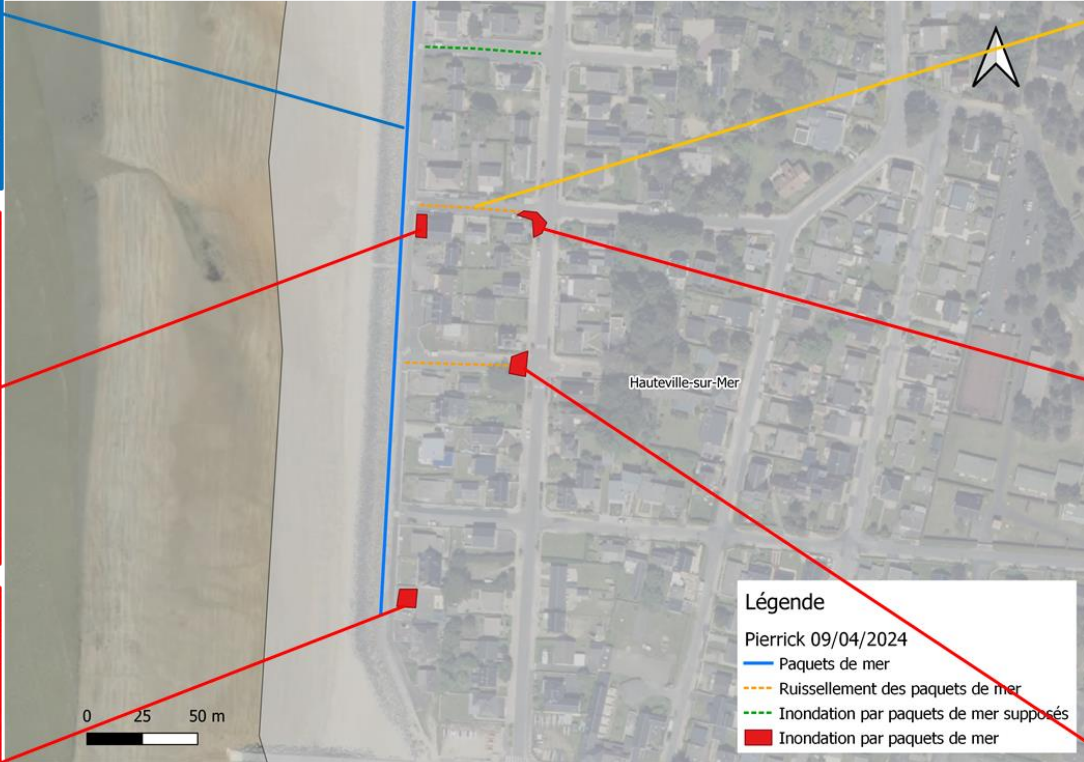


GESTION DE CRISE ASA – CMB – COMMUNES PIERRICK 09-04-2024







 Alerte et gestion de crise

Secteur de Hauteville-sur-Mer



Légende

Pierrick 09/04/2024

-  Paquets de mer
-  Ruissellement des paquets de mer
-  Inondation par paquets de mer supposés
-  Inondation par paquets de mer



Travaux

- **2023**

Fin novembre :

Relevé 3D carapaces digues et
sable

Rechargement en sable

- **2024**

Fin avril :

Travaux de maçonnerie



Opération rechargement en sable 10 000 m³



✓ **Partenariat ASA – CMB**

✓ Etudes techniques + démarches administratives + suivi des travaux réalisés en régie par **CMB**

✓ Opération financée par **l'ASA**

47 975,70 € HT

Subvention 0 €







RECHARGEMENT EN SABLE

POINT AVANCEMENT – REGLEMENTATION



2 PROJETS DE RECHARGEMENT EN SABLE

Délai mise en œuvre	Court terme – « urgence »	Moyen terme – pluriannuel Plan de Gestion Sédimentaire (PGS)
Localisation	Digue de Hauteville-sur-Mer	Littoral Coutances mer et bocage
Phase Règlementaire	Un formulaire d'urgence (<i>EISH</i>) + Dépôt dossier technique justificatif	Analyse biochimique du sable, dossier loi sur l'eau, incidence Natura 2000 et évaluation environnementale
Avancement dossier réglementaire	En cours	Echanges en cours avec les services de l'Etat
Temps d'instruction par les services de l'Etat	Quelques mois	1 an
Calendrier prévisionnel de mise en œuvre	Hiver 2023	2025-2026



REALISE



A VENIR



PAPI

Programme d'Actions
de Prévention des Inondations
Côte des havres



COUTANCES
MER ET BOCAGE



TRAVAUX DE REDUCTION DES INONDATIONS

- **Restauration des cours d'eau**
- **Restauration du bocage à vocation hydraulique**
- **Suivi des nappes phréatiques**
- **Déclaration système d'endiguement**



TRAVAUX RESTAURATION COURS D'EAU



Année 2023

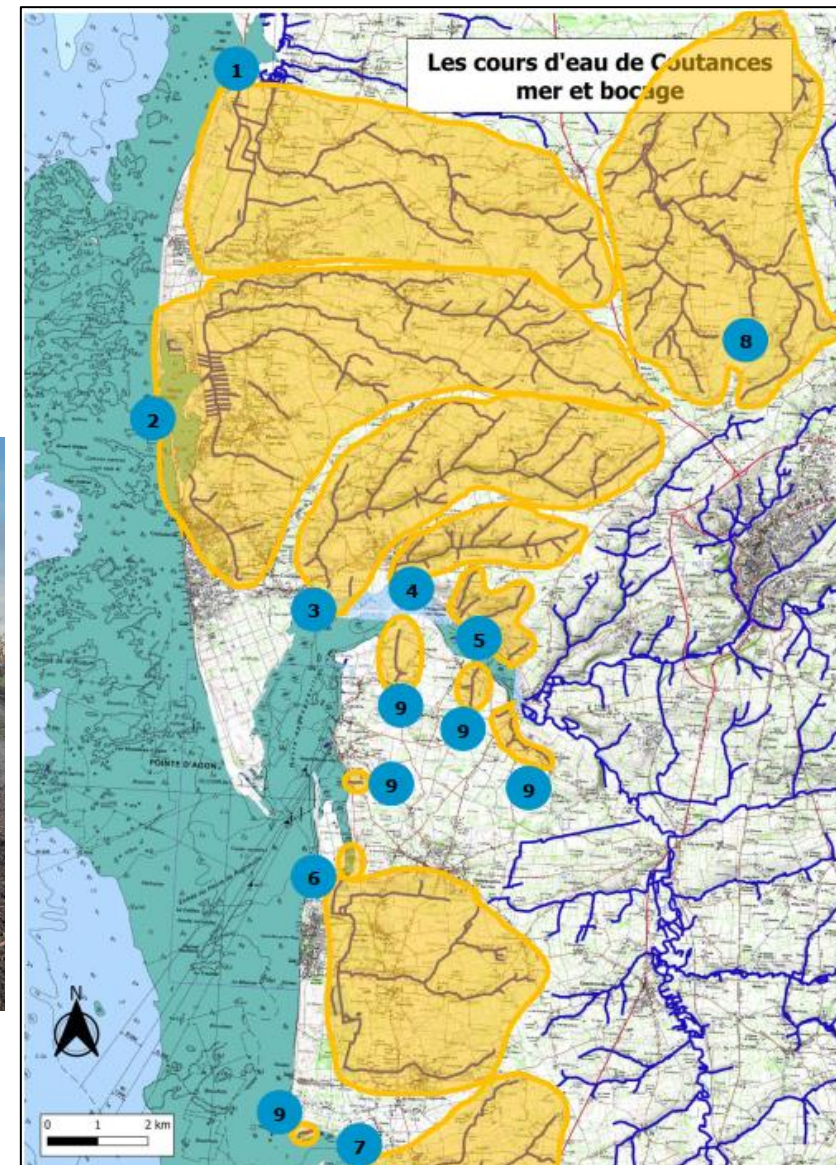
- ✓ Mise en œuvre opérationnelle des premiers travaux sur le Passevin → entretien de la végétation et suppression d'embâcles



Suppression d'embâcle sur **Le Passevin**



Avant/Après entretien de la végétation de berges sur **Le Passevin**





TRAVAUX RESTAURATION COURS D'EAU



Année 2024

Phase opérationnelle N°2 en cours de réalisation sur l'ensemble du Passevin

- ✓ Entretien de la végétation, suppression d'embâcles
- ✓ Suppression ou modification d'ouvrage problématique pour la continuité écologique
- ✓ Lutte contre le piétinement du bétail
- ✓ Restauration de berges par génie végétal
- ✓ Restauration du lit

100% d'acceptabilité des projets à ce jour

Etude topographique, morphologique, fonctionnement PAF fonctionnelle en l'état → Travaux questionnés avec SE

Perspective 2025-2026

- Finalisation des travaux d'entretien et de restauration classique
- Mise en œuvre des projets de restauration lourde



Entretien de la végétation sur **Le Passevin**



Abreuvoir et clôture sur **Le Passevin**



Suppression de merlon de curage sur **Le Passevin**



Modification d'ouvrage par hydrotube sur **Le ruisseau du Bouillon**



TRAVAUX RESTAURATION DU BOCAGE



Bilan du programme d'aménagement d'hydraulique douce depuis 2022

- Environ 4 Km de haies sur talus, plus de 6 000 plants implantés
- 10 aménagements d'entrées de champs et 1 bassin tampon
- Environ 100 000 € TTC
 - ✓ 80% Agence de l'Eau Seine Normandie (AESN)
 - ✓ 20 % Coutances mer et bocage



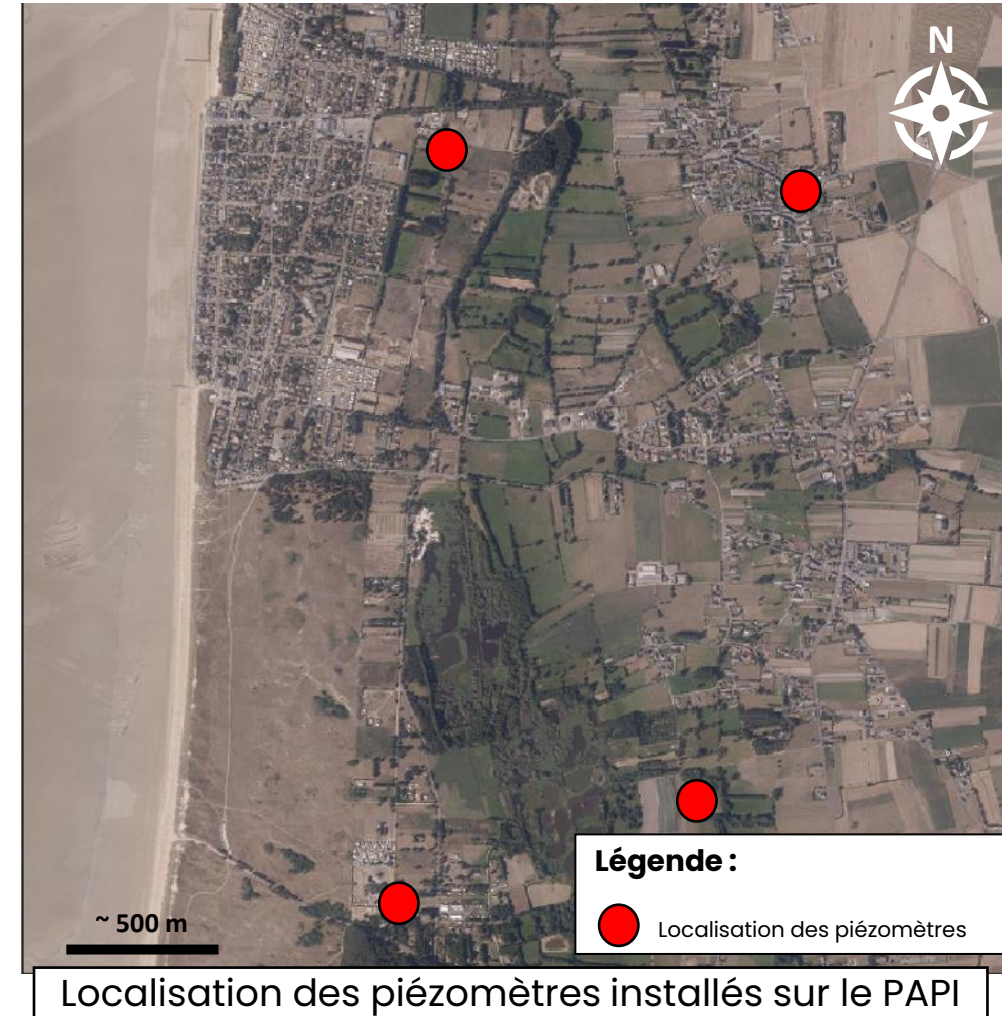


INSTALLATION DE PIEZOMETRES



Surveillance et prévision des crues

- ✓ **4 piézomètres** posés sur le périmètre PAPI
- ✓ Suivi de l'évolution du biseau salé et des variations du niveau des nappes
- ✓ Lancement d'alertes pour anticiper les inondations par remontée de nappes



Systeme d'endiguement

2023

7 novembre

2 décembre

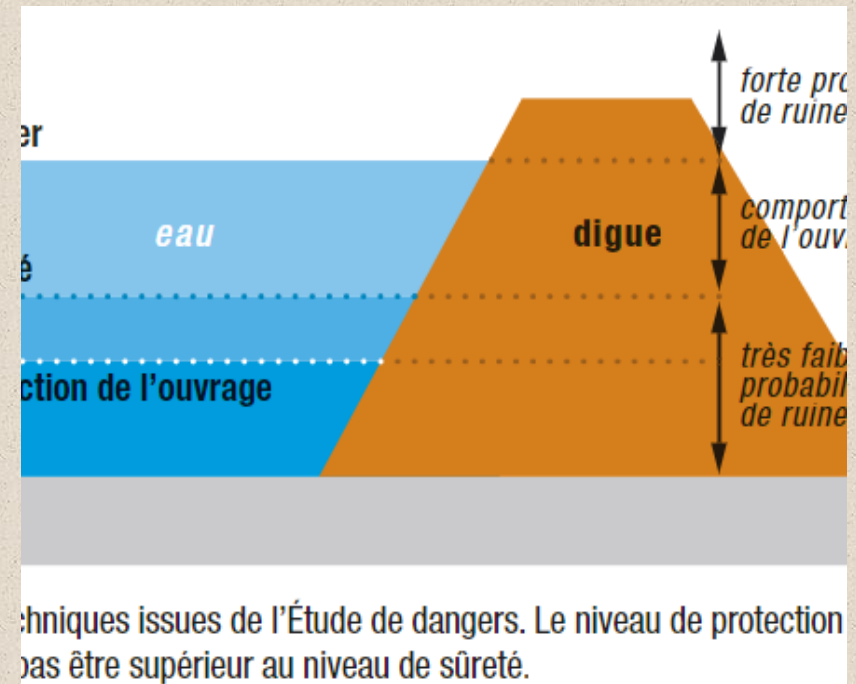
5 décembre

2024

28 mars

16 mai

13 juillet



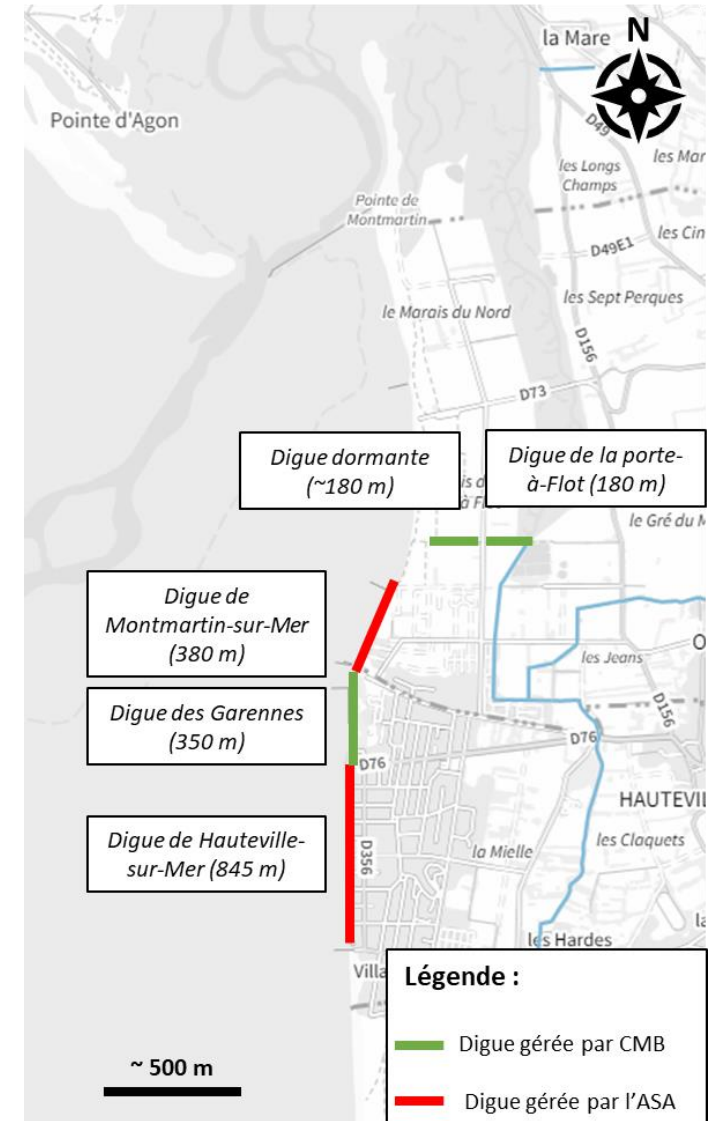


LE PERIMETRE D'ETUDE

Le périmètre d'étude comprend 4 ouvrages classés B

	DIGUE DE HAUTEVILLE	DIGUE DES GARENNES
LONGUEUR	845 m	350 m
CONSTITUTION	Digue et enrochements	Dune et enrochements
GESTIONNAIRES	ASA Vivre avec la mer	Coutances mer et bocage
PROPRIÉTAIRES	ASA Vivre avec la mer	Commune de Hauteville-sur-Mer

	DIGUE DE MONTMARTIN	DIGUE DE LA PORTE A FLOT
LONGUEUR	380 m	180 m
CONSTITUTION	Digue et enrochements	Talus sableux
GESTIONNAIRES	ASA Vivre avec la mer	Coutances mer et bocage
PROPRIÉTAIRES	ASA Vivre avec la mer	Commune de Montmartin-sur-Mer

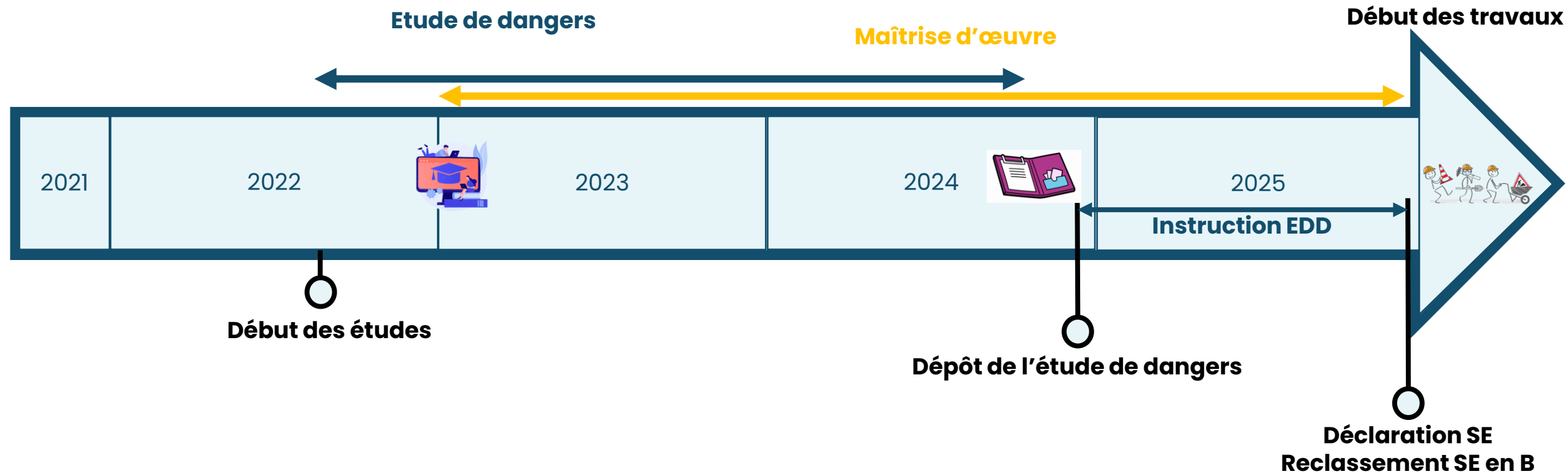




PLANNING GENERAL DE L'ACTION



Gestion des ouvrages de protection hydraulique



Protocole gestion des ouvrages

2023

11 septembre rencontre 2

2024

31 mai rencontre 3

21 juin rencontre 4

11 juillet rencontre 5

25 juillet rencontre 6

COUTANCES
MER ET BOCAGE

Protocole de gestion des ouvrages de défense contre la mer situés sur les communes de Hauteville-sur-Mer et Montmartin-sur-Mer durant la phase préalable à l'autorisation du système d'endiguement

ENTRE

ASA Vivre avec la Mer, sise **adresse**, représentée par son président monsieur Pierre-Marie Lamellière, dûment autorisé par délibération à contracter

Ci-après dénommée ASA.

La commune de Hauteville-sur-Mer, sise **adresse**, représentée par son maire, monsieur Jean-René Binet, dûment autorisé par délibération à contracter.

Ci-après dénommée la commune de Hauteville-sur-Mer.

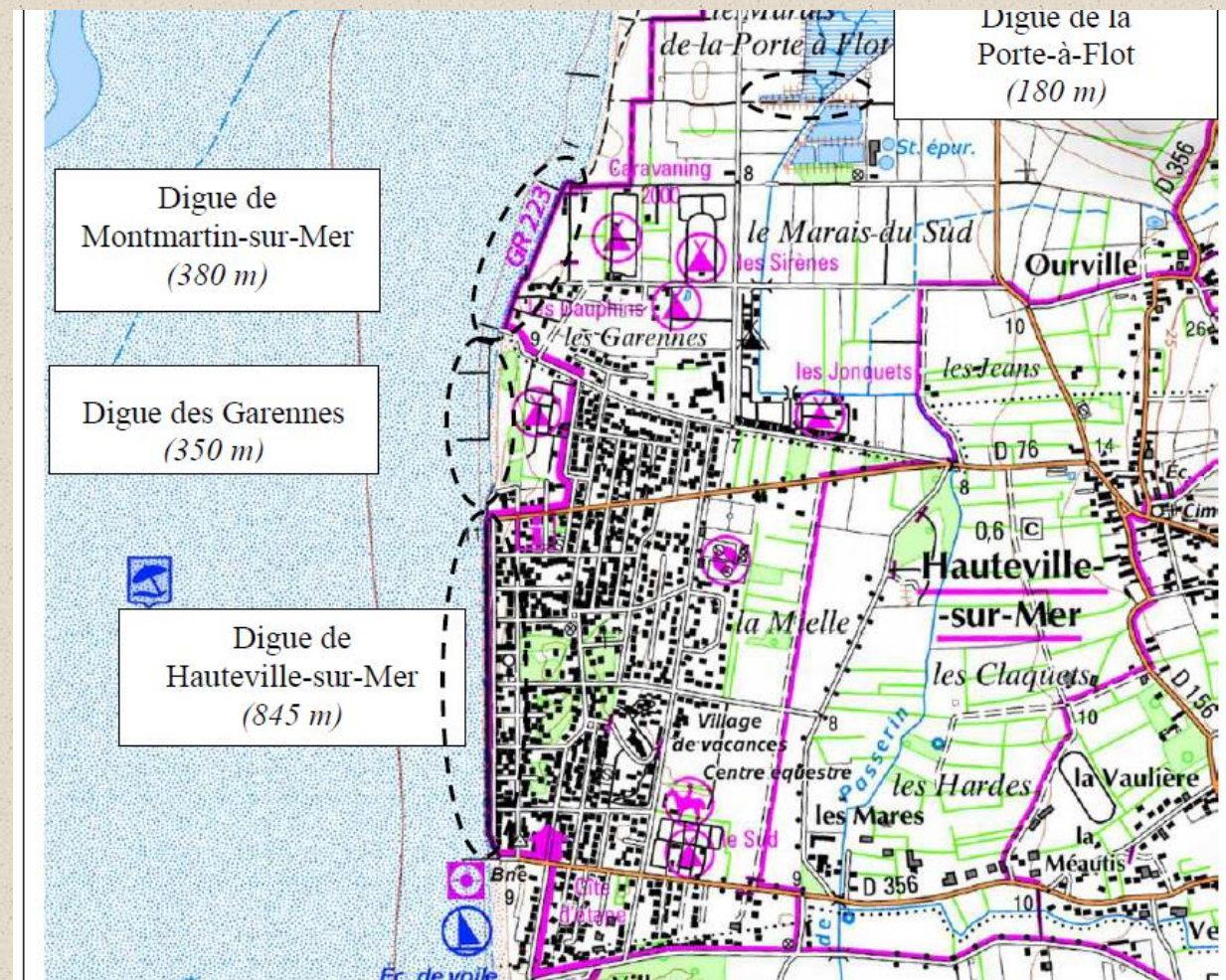
La commune de Montmartin-sur-Mer, sise **adresse**, représentée par son maire, monsieur Bruno Quesnel, dûment autorisé par délibération à contracter.

Ci-après dénommée la commune de Montmartin-sur-Mer.

Assemblée des propriétaires ASA « Vivre avec la mer »

10 Août 2024

- Accueil
- Compte rendu de l'assemblée des propriétaires du 26 Juillet 2023
- Renouvellement des membres
- Rapport d'activité 2023 et 1^{er} semestre 2024
- **Aspects financiers 2023 et 2024.**
- Actualités et Perspectives
- Points divers

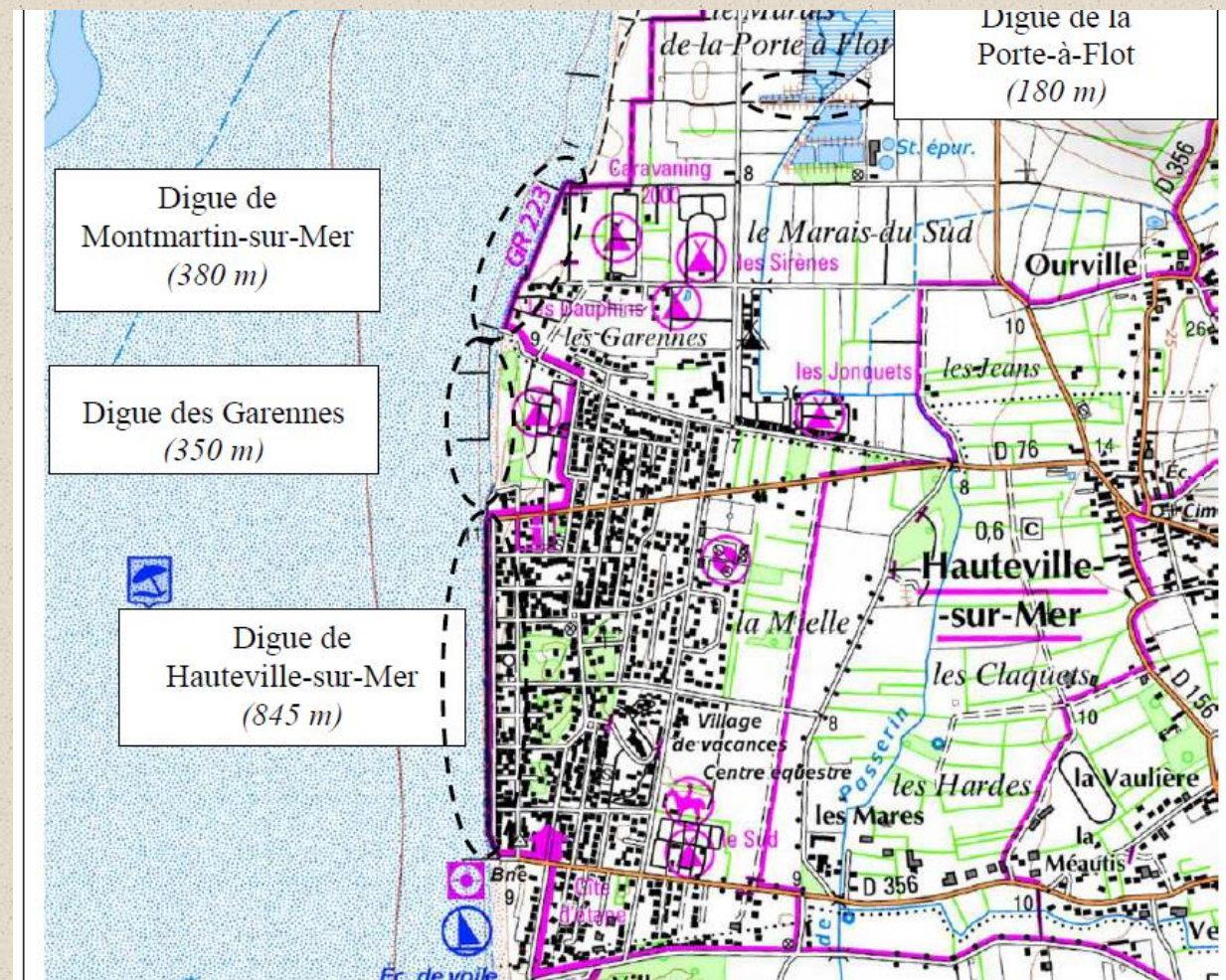


ANNEE 2023			PREVISIONS ANNEE 2024		
RESULTAT GLOBAL			RESULTAT GLOBAL		
Désignation	Recettes	Dépenses	Désignation	Recettes	Dépenses
Report année précédente	491 949,68	-	Report année précédente	456 833,13	-
Documentation + Copies		205,82	Documentation		250,00
Logiciel gestion (maintenance)		2 614,89	Logiciel gestion (maintenance)		2 200,00
Assurances AS et RC		2 059,88	Assurances AS et RC		2 100,00
Frais Blog		52,07	Frais blog		50,00
Frais de notaire (cessions de terrains)			Frais de notaire (cessions de terrains)		765,00
Relevé 3 d Digue		4 350,00	Aménagement- entretien Dignes		15 000,00
Plan PAPI			Plan PAPI		60 000,00
Salaires Secrétariat		3 998,88	Salaires Secrétariat		4 080,00
Charges Sociales Secretariat +Elu		3 216,48	Charges Sociales Secretariat +Elu		3 270,00
Frais internet téléphone Secrétaire		314,37	Frais internet téléphone Secrétaire		350,00
Frais de déplacement Secrétariat		102,12	Frais de déplacement Secrétariat		250,00
Fournitures administratives		-	Fournitures administratives		500,00
Affranchissements et frais postaux		1 093,08	Affranchissements et frais postaux		1 200,00
Frais de fonction et de mission			Frais de fonction et de mission		350,00
Indemnités de fonction de Président(net)		1 050,00	Indemnités de fonction de Président (BRUT)		1 200,00
Dépannage ordinateur			Changement Ordinateur		1 600,00
Occupation domaine maritime		39,00	Occupation domaine maritime		50,00
Créances admises en non-valeur		604,44	Créances admises en non-valeur		300,00
Achat petit équipement			Achat petit équipement		200,00
Locations - Frais		214,24	Locations		300,00
Cotisation Trait de Côte 2021-2022		250,00	Cotisation Trait de Côte		250,00
Frais avocat+ Protocole Gest° Digue		7 300,00	Frais avocat-		600,00
Annulation taxes sur exercice antérieur		338,34	Annulation taxes sur exercice antérieur		300,00
Services Bancaires et Assimilés (Frais TIPI)		4,85	Services Bancaires et Assimilés		50,00
Rechargement sable		47 975,70			
Régl centimes TVA		0,46			
Convention ASA ANNEVILLE	380,74		Convention ASA ANNEVILLE	300,00	
Taxes syndicales	40 287,33 €		Taxes syndicales	60 000,00	
Totaux	532 617,75	75 784,62	Totaux	517 133,13	95 215,00
Report sur l'année suivante	456 833,13		Report sur l'année suivante	421 918,13	
RESULTAT DE L'ANNEE			RESULTAT DE L'ANNEE		
Total	40 668,07	75 784,62	Total	60 300,00	95 215,00
Résultat	- 35 116,55		Résultat	- 34 915,00	

Assemblée des propriétaires ASA « Vivre avec la mer »

10 Août 2024

- Accueil
- Compte rendu de l'assemblée des propriétaires du 26 Juillet 2023
- Renouvellement des membres
- Rapport d'activité 2023 et 1^{er} semestre 2024
- Aspects financiers 2023 et 2024.
- **Actualités et Perspectives**
- Points divers

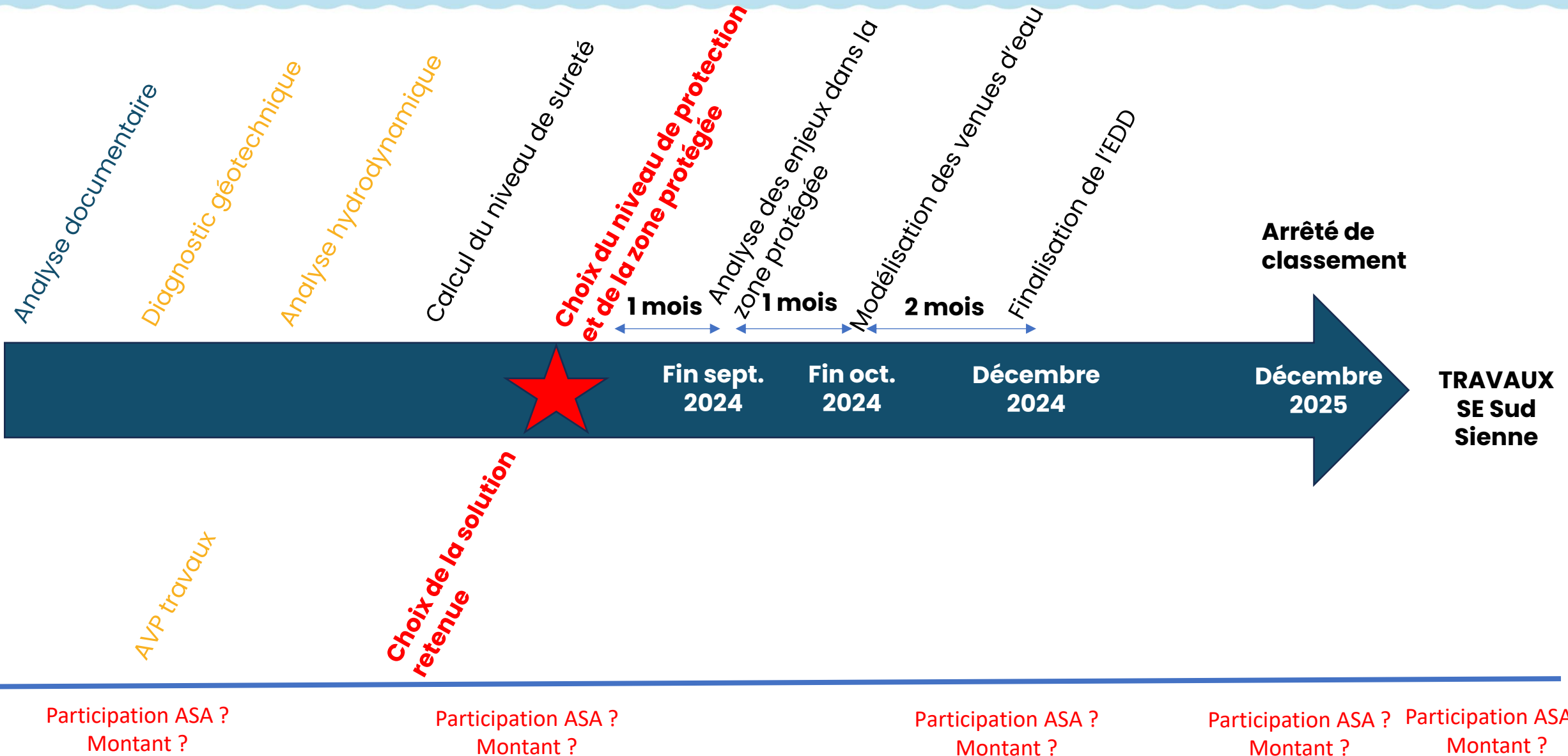


Le système d'endiguement la réponse à la stratégie de protection de nos biens

- Le coût du système d'endiguement, comprenant la reprise et le confortement de l'actuelle digue des Garennes et la mise en conformité des autres ouvrages à savoir la digue d'Hauteville, la digue de Montmartin et la digue de la porte à flot, est en cours d'évaluation. Il nécessitera des fonds importants d'accompagnement.
- Cela questionne la participation financière de l'ASA au système d'endiguement (étude + travaux)



Planning étude de dangers SE Sud Sienne





Plan de financement prévisionnel – SE Sud Sienne

BUDGET PREVISIONNEL EN € HT							
		2023	2024	2025	2026	2027	TOTAL
<i>DEPENSES PREVISIONNELLES</i>	ETUDES	82 438	82 438	82 438	82 438		329 750
	TRAVAUX				1 600 000	1 600 000	3 200 000
<i>RECETTES PREVISIONNELLES</i>	ETAT	50 000			350 000	300 000	700 000
	ASA VALM		60 000				60 000
	CONSEIL DEP.				150 000		150 000
	Reste à charge CMB	32 438	82 438	82 438	1 182 438	1 300 000	2 619 750

→ Compte tenu de la pertinence de la stratégie de protection, il est légitime et opportun pour l'ASA de s'engager à la réalisation de ce système d'endiguement. **60 000 €** sont déjà actés dans le budget 2024. Les budgets 2025 et 2026 devront tenir compte de ces besoins financiers.

La convention avec la CMB devrait tenir compte de cette programmation d'actions.



CONSTAT – ENJEUX – SOLUTIONS

➤ Constat - Compétence GEMAPI

- S'autofinance via taxe : 600 000 €/an
- Thématiques concernées : entretien et restauration de cours d'eau, bocage et zones humides, prévention des inondations littorales et retro-littorales, gestion d'ouvrages classés, recomposition littorale,

Coutances mer et bocage c'est :

- 65 km de côte avec les havres (dont 25 km en front de mer) → gestion de + de 1 km de digues en régie
- 1000 km de cours d'eau → environ 40 à 50 km restaurés/an
- Bocage à vocation hydraulique : environ 15 km/an constitué
- Suivi et action de prévention des inondations par remontées de nappes phréatiques et débordement de cours d'eau

➤ Enjeux : capacité de financement

- la GEMAPI seule pourra-t-elle financer tout cela ?

➤ Solution ?

- Emergence d'une gouvernance multi-partenariale (ASA, communes, EPCI, etc.) avec l'ensemble des acteurs concernés

Un questionnaire en cours

Dans la perspective d'un « Système d'endiguement » classé en 2026, pour les propriétaires comme pour l'Etat se pose la question du rôle de l'ASA pour les années à venir.

Une fois le SE classé l'ASA n'aura théoriquement plus de raison d'être car perdant l'objet pour lequel elle a été constituée. Ce qui constitue un motif permettant aux propriétaires ou au préfet de la dissoudre.

Les membres du conseil syndical sont convaincus que l'ASA doit perdurer avec une capacité financière intacte permettant de soutenir le programme des actions liées au SE.

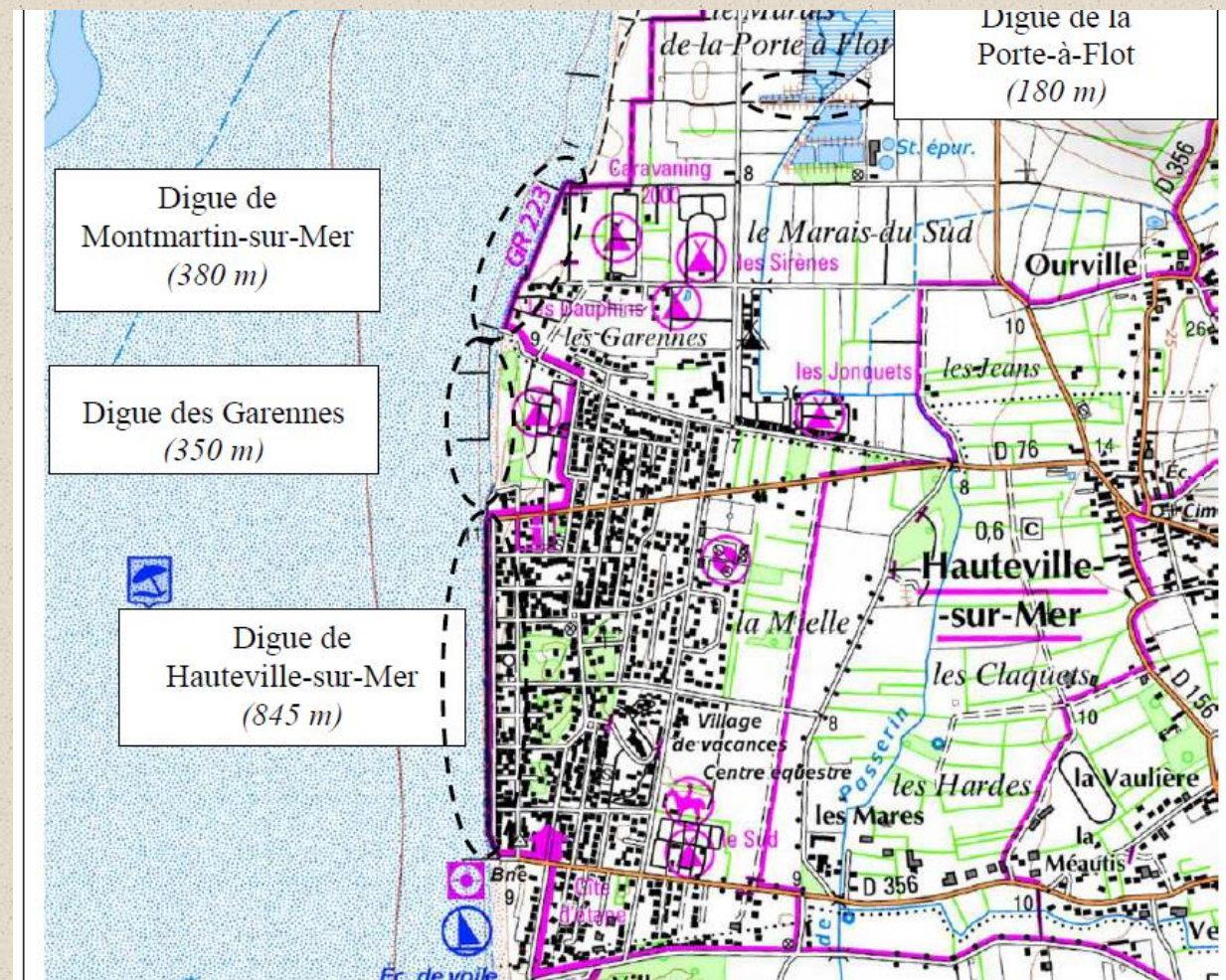
L'ASA a toujours apporté une plus-value pour les actions opérationnelles : Rechargement en sable, digue des Garennes transitoire, ...en étant notamment un levier actif dans le processus décisionnel de la gestion du trait de côte en orientant l'utilisation de notre fond de réserve sur des projets majeurs de défense contre la mer.

Les raisons de fond qui ont présidé à la création de l'ASA, à savoir la protection des personnes et de nos biens, demeurent pleinement d'actualité.

Assemblée des propriétaires ASA « Vivre avec la mer »

10 Août 2024

- Accueil
- Compte rendu de l'assemblée des propriétaires du 26 Juillet 2023
- **Renouvellement des membres du conseil syndical**
- Rapport d'activité 2023 et 1^{er} semestre 2024
- Aspects financiers 2023 et 2024.
- Actualités et Perspectives
- Points divers



Renouvellement 4 syndics: 2 titulaires, 2 suppléants

- Renouvellement de syndics avec fin de mandat 2033
 - 2 titulaires sortants
 - Pierre-Marie Lamellière
 - Dominique Imbert
 - 1 suppléant
 - Michel Cousinou
- Renouvellement de syndics avec fin de mandat 2027
 - 1 suppléant
 - Jean Lesouquet

Candidats 4 syndics: 2 titulaires, 2 suppléants

- Renouvellement de syndics avec fin de mandat 2033
 - 2 titulaires
 - Pierre-Marie Lamellière
 - Michel Cousinou
 - 1 suppléant
 - Patrick Debaere
- Renouvellement de syndics avec fin de mandat 2027
 - 1 suppléant
 - Jean Arrou-Vignod

Assemblée des propriétaires
ASA « Vivre avec la mer »
10 Août 2024

- **Renouvellement des syndics**
 - Titulaires
 - Suppléants

MONTMARTIN-SUR-MER HAUTEVILLE-SUR-MER ANNOVILLE	
SYNDICS TITULAIRES (2)	SYNDIC SUPPLEANT (1)
1*	1*
2*	

Cession au profit de l'ASA

AN 441 : clerault

AN 447 : clerault

AN 443 : commune de montmartin sur mer

AN 445 : leval

AN 449 : Mme zocly

AN 451 : Mme Zocly